

JARDINS SOLIDAIRES - UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE À VISÉE SOCIALE

Les jardins solidaires sont créés dans une démarche de lutte contre la précarité alimentaire. Ils visent à donner accès aux personnes en difficulté à des fruits et légumes frais. Des bénévoles s'occupent du potager et donnent les récoltes aux associations d'aide alimentaire.

7 POT' COZ

Rue de Gwenezhan, Bégard

Contact : Elodie Kergunteuil, responsable de l'association : potcoz@hotmail.com

Pot'Coz est un jardin partagé dont les récoltes sont distribuées à la banque alimentaire de Bégard, pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. L'association a été créée en 2017 et compte actuellement une dizaine de bénévoles. Ceux-ci se retrouvent le mardi pour jardiner ensemble, selon des pratiques écologiques. C'est l'occasion pour eux de partager leur expérience, ainsi que des moments conviviaux. L'association participe également à des événements tels que « Plantes en fête », organisé par Les amis de Gwenezhan. Pour adhérer à Pot'Coz, un euro symbolique est demandé.



8 JARDIN SOLIDAIRE DE CALLAC

3 ancienne route de Carhaix, Callac

Contact : Denis Lagrue, responsable du jardin : denis.lagrue@wanadoo.fr, 06 82 30 56 82

Le jardin solidaire de Callac a été créé début 2021. Il repose sur la dynamique d'une vingtaine de bénévoles très actifs qui se retrouvent tous les mardis pour cultiver des légumes sur deux parcelles prêtées par des habitants. Les productions sont dédiées à la lutte contre la précarité alimentaire et bénéficient au public des Restaurants du Cœur et du Secours Populaire. Le jardin cultive également bonne humeur, solidarité et respect de l'environnement.



9 À VENIR... LE JARDIN SOLIDAIRE DE PONTRIEUX

Cité Largencourt, Pontrieux

Contact : Mairie de Pontrieux, 02 96 95 60 31

Un nouveau jardin partagé et solidaire est en émergence à Pontrieux, au cœur de la Cité Largencourt, avec le soutien de la mairie et du CCAS de Pontrieux, l'appui de Guingamp-Paimpol Agglomération et l'accompagnement de l'association Vert le Jardin. Il sera ouvert dès juin 2025 à toutes et tous : venez jardiner sur les parcelles, dont une partie des récoltes seront destinées aux associations de lutte contre la précarité alimentaire !

NOUS CONTACTER :
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh
deveco@guingamp-paimpol.bzh

Ce travail a été réalisé dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Guingamp-Paimpol Agglomération, qui vise à favoriser l'accès à une alimentation plus locale et plus saine. Il s'adresse tant aux citoyens qu'aux élus du territoire pour encourager la création de jardins à visée sociale, solidaire ou favoriser l'accès à un potager. Dans ces jardins se cultivent des légumes frais, la convivialité et le partage de pratiques vertueuses.

Mis à jour en mai 2025

GUIDE DES

Jardins collectifs, familiaux ou solidaires



JARDINS COLLECTIFS - VERS LA CRÉATION DE LIEN SOCIAL

Les jardins collectifs sont des jardins créés ou gérés collectivement qui ont pour objet la création de lien social par le jardinage collectif et l'organisation d'animations. Par ailleurs, les jardins collectifs peuvent être composés, en plus de parcelles collectives, de parcelles individuelles que les jardiniers peuvent cultiver librement. Ce type de jardins est souvent porté par les associations.

1 JARDINS DE KERNOA

Rue Morvan Lebesque, Paimpol

Contact : Catherine Le Hérissé, secrétaire de l'association : catherine.le-herisse@wanadoo.fr

Disponibilité : 4 places

Créée en 2013, l'association Jardins de Kernoa met à disposition de ses 14 adhérents des parcelles de 10 à 40 m² qu'ils peuvent cultiver individuellement. Pour l'adhésion, **réservée aux habitants de Paimpol qui n'ont pas de potager**, l'association demande une cotisation de 10€ la première année. Pour la location, c'est un loyer annuel de 1€/m². De plus, certaines cultures, 1 verger et 1 serre sont mis en commun. Les adhérents se partagent également les outils. Par ailleurs, au-delà de donner la possibilité aux Paimpolais de cultiver leurs fruits et légumes, l'association organise chaque année deux temps festifs, ouverts à tous. Le 1^{er} dimanche de juillet, c'est « la fête au village de Kernoa », avec au programme, de la cuisine et de la musique du monde, ainsi que de nombreuses animations. « La brocante au village », elle, a lieu le 3^{ème} dimanche de septembre.

2 LE JARDIN AU BOUT DU CHEMIN

Chemin en face de la Résidence Beau Chêne, à Saint-Agathon

Contact : pour toute question, vous pouvez vous renseigner sur place, tous les jours à partir de 16h

Disponibilité : complet

Créée en 2011, l'association Le Jardin au bout du chemin met à disposition de ses 11 adhérents des parcelles de 50 m² qu'ils peuvent cultiver librement. En contrepartie, ils versent 30€/an à l'association. L'adhésion est **réservée aux habitants de Saint-Agathon**. Il y a également 1 parcelle et 1 serre qui sont partagées. Le jardin se veut également convivial, avec l'organisation de moments de partage entre les adhérents, comme des repas.

3 POTAGER CITOYEN DE TRAOUZAC'H



Prairie de Traouzac'h, Guingamp

Contact : collectif Guingamp Climat. guingamp.climat@lilo.org

Page Facebook « Guingamp Marche Pour Le Climat »

En accord avec la mairie, le collectif Guingamp Climat a investi en 2020 un espace de la prairie de Traouzac'h à Guingamp pour y installer un potager. Il est géré par quelques membres du collectif, qui viennent y jardiner seuls ou à plusieurs. Ils ont créé le potager avec l'idée de prendre soin de l'espace commun à plusieurs. Le potager est aussi accessible aux

habitants. Ils peuvent venir y jardiner librement et se servir gratuitement. Le collectif s'est inspiré du mouvement « Les Incroyables Comestibles » qui consiste à planter des jardins comestibles en ville et à mettre en partage les récoltes. Par ailleurs, le potager se veut être un lieu de partage et d'échanges. Des animations sont parfois organisées, comme du troc de graines et plantes ou encore des ateliers de fabrication de lanternes citrouilles pour Halloween.

4 LIORZ VOUTIN, JARDIN PARTAGÉ DE PLOURIVO

2 chemin N'all Gaer, Plourivo

Contact : Christian Jouhanin, responsable du jardin, 06 83 25 42 48

Disponibilité : pas de place pour les parcelles individuelles

Le jardin a été créé en 2017, à l'initiative du directeur de l'ESAT de Plourivo, sur une parcelle de 1 400m². Désormais, c'est l'association Liorz Voutin, créée en 2022, qui gère le jardin. Elle compte une trentaine d'adhérents. le jardin est constitué de 12 parcelles individuelles d'une vingtaine de m², mises à disposition gratuitement. La priorité est donnée aux habitants de Plourivo qui n'ont pas de jardin. De plus, sur une parcelle, les membres de l'association jardinent collectivement et se partagent les récoltes. Le partage est un des objectifs fort du jardin. De nombreuses animations sont d'ailleurs organisées : bourse aux graines,

atelier poterie, exposition d'art... Elles sont organisées en partenariat avec les autres associations de la commune ou des communes proches. Un autre objectif du jardin est la promotion des pratiques écologiques. Aucun produit n'est utilisé et le jardin est utilisé pour sensibiliser les enfants de l'école primaire.

5 JARDINS PARTAGÉS DE PLOUMAGOAR

Foyer de vie Roger-Legrand, 28 rue de Kergillouard, Ploumagoar

Contact : Foyer de vie Roger-Legrand, 02 96 11 10 20

Disponibilité : 10 parcelles libres en mai 2025



Ouverts en avril 2024, les Jardins Partagés de Ploumagoar se déploient sur un terrain appartenant au Foyer Roger Legrand du GCSMS APAJH 22-29-35. Le terrain de 3000 m² est divisé en 28 parcelles de 25 m², louées 1€ par mètre carré, soit 25€ l'année. Ces parcelles sont réservées aux habitants et aux associations de Ploumagoar, jusqu'à 2 par personne dans la limite des disponibilités. Les parcelles doivent être gérées dans les règles de l'Agriculture Biologique, avec des produits agréés. Sur ce terrain, la mixité sociale est de mise car les résidents du foyer cultivent aussi cet espace, avec le soutien de l'animatrice référente de l'établissement Franziska Le Pennec. Des animations avec les résidents du foyer et les locataires des parcelles sont prévues : ateliers cuisine, formations sur des méthodes de gestion des potagers, fêtes et autres moments conviviaux. Le partage entre résidents et locataires est un objectif fort de ces jardins. Enfin, des parcelles collectives et solidaires sont déployées, destinées au don pour approvisionner des structures d'aide alimentaire. Les bénévoles sont les



JARDINS FAMILIAUX - UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE POUR UNE CONSOMMATION PRIVÉE

Les jardins familiaux sont des parcelles gérées par les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux et qui sont louées à des particuliers. Ceux-ci y cultivent des fruits et légumes pour les besoins de leur famille. L'objectif principal des jardins familiaux est de donner la possibilité aux habitants d'avoir un potager en contexte urbain, destiné à l'autoconsommation. Les jardins familiaux peuvent aussi être vecteurs de lien social.



5 JARDINS FAMILIAUX DE GUINGAMP

Contact : CCAS de Guingamp, 02 96 40 64 43

La commune de Guingamp compte 3 jardins familiaux, qui sont gérés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Guingamp. Au total, 50 parcelles, de superficie variable (de 100 à 600 m²), peuvent être louées. Pour en louer une, il suffit de s'inscrire sur une liste d'attente auprès du CCAS. Il faut compter en général 1 an d'attente. La priorité est donnée aux Guingampais qui ne possèdent pas de potager privatif. Les locataires doivent s'acquitter d'un loyer annuel et peuvent louer plusieurs années, sans limite de temps.

Le Jardin de Kerjoly, situé à Traou Maudez, est le plus grand, avec 23 parcelles. Créé en 1980, il s'agit également du plus ancien.

Le Jardin de Castel-Pic, situé rue de Ker Naon, date de 1990 et compte 15 parcelles.

Le Jardin du Roudourou, situé Boulevard Mendès France, propose 12 parcelles. Il a été créé en 2008 et une cabane a été installée en 2010 pour abriter les outils des jardiniers.

6 JARDINS FAMILIAUX DE PABU

Contact : mairie de Pabu, 02 96 40 68 90

Disponibilité : nombreuses places disponibles

Ces jardins familiaux ont été créés en 2020 à l'initiative de la commune de Pabu. Ils sont implantés sur un terrain de 3 000 m² appartenant à la commune. Tout habitant de Pabu peut louer une parcelle, au prix de 25€ les 50 m². La terre est préparée par la mairie, il y a un libre accès à l'eau et une cabane est mise à disposition pour le stockage des outils. Au-delà de la production alimentaire, les jardins ont été créés pour favoriser le partage entre les jardiniers.